



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Réaménagement de laboratoires santé	
Solicitation No. - N° de l'invitation EF944-172249/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client R.042032.001	Date 2017-02-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-560-14172	
File No. - N° de dossier MTC-6-39312 (560)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-02-15	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ghali, Camille	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc560
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3871 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EF944-172249/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.042032.001

Amd. No. - N° de la modif.

006

File No. - N° du dossier

MTC-6-39312

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc560

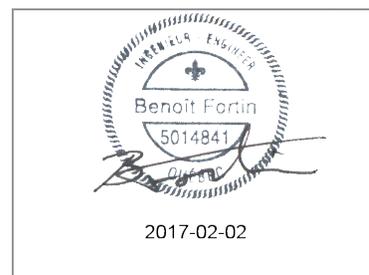
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ADDENDA No.6

Cette modification a pour but, de répondre à certaines questions reçues pendant l'affichage de l'appel d'offres.

- Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés -

ADDENDA PAGEAU MOREL N°03



Mécanique

1 GÉNÉRAL

- 1.1 Le présent addenda fait partie intégrante des documents du contrat et doit être lu conjointement avec les documents. Il a préséance en cas de contradiction.

2 PORTÉE

- 2.1 Question : « Concernant les éléments terminaux à pression indépendante (Valve d'air), quelle division aura la responsabilité des éléments suivants : Démantèlement du réseau de communication Lon, des valves Phoenix et des composantes du réseau dédié existant, routeur, etc. »
Réponse : Voir la Section 25 05 01 « SGE - PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES », article 1.9.7.
- 2.2 Question : « Concernant les éléments terminaux à pression indépendante (Valve d'air), quelle division aura la responsabilité des éléments suivants : Modification de la configuration du serveur Lon pour les valves Phoenix restantes. »
Réponse : Voir la Section 25 05 01 « SGE - PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES », article 1.9.7.
- 2.3 Question : « Quel type de signaux seront envoyés par les éléments terminaux à pression indépendante (valves d'air) : communications ou raccordement physique aux contrôleurs de ceux-ci ? »
Réponse : Les documents présentés sont des devis de performance.
- 2.4 Question : « Est-ce qu'un réseau de communication indépendant est requis entre les contrôleurs des éléments terminaux à pression indépendante (valves d'air) ? »
Réponse : Les documents présentés sont des devis de performance.
- 2.5 Question : « Est-ce que les signaux raccordés physiquement (non par communication) devront être isolés les uns des autres ? »
Réponse : Les documents présentés sont des devis de performance.
- 2.6 Question : « Est-ce qu'un transformateur 120/24Vac est requis pour chacun des éléments terminaux à pression indépendante (Valve d'air) ? »
Réponse : Voir les notes spécifiques du plan M 35 / 36 émis dans l'Addenda Pageau Morel n°01.
- 2.7 Question : « Qui a la responsabilité de la mise réseau des éléments terminaux à pression indépendante (Valve d'air) dans le cas où un lien de communication indépendant serait requis ? »
Réponse : Voir la Section 25 05 01 « SGE - PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES », article 1.5.3.

ADDENDA PAGEAU MOREL N°03

- 2.8 Question : « *Qui a la responsabilité de la mise en service des éléments terminaux à pression indépendante (Valve d'air) dans le cas où un lien de communication indépendant serait requis ?* »
Réponse : Voir la Section 25 01 11 « SGE - DÉMARRAGE, VÉRIFICATION ET MISE EN SERVICE ». Chaque point de contrôle doit être mis à l'essai.
- 2.9 Question : « *Pour les laboratoires temporaires, il est compris que les aménagements en mécanique et électricité sont par l'établissement, donc hors de la portée des travaux des entrepreneurs généraux.* »
Réponse : Les documents pour les aménagements temporaires en mécanique et en électricité ont été émis dans l'appel d'offres.

3 DESCRIPTION ÉLECTROMÉCANIQUE

- 3.1 Devis
- 3.1.1 Aucune révision au devis.
- 3.2 Dessins MÉCANIQUE
- 3.2.1 Aucune révision aux dessins.
- 3.3 Dessins ÉLECTRICITÉ
- 3.3.1 Aucune révision aux dessins.

Le 31 janvier 2017

PROJET : Réaménagement des laboratoires – Premier étage et chimie des aliments (2^e étage)
Bloc A – Santé Canada-Longueuil
(TPSGC)
N° de l'invitation : EF944-172249/A
Référence : R.042032.001
N/D : 150709

ADDENDA N° A-02

Ce document fait partie intégrante des documents de soumission.

QUESTIONS ET RÉPONSES PENDANT LA PÉRIODE DE SOUMISSION :

1. Au plan A02/20, Légende Démolition, il y a D10 : Porte en position fermée ou ouverte existante à démolir. Cadre existant à conserver. Au plan de la même feuille, aucune référence à D10. Par contre, il y a A10 (qui elle n'est pas dans les légendes de cette feuille). Est-ce que A10 est en réalité D10?

Réponse : Se référer à l'addenda A-01, section Dessins, item 1.1.

2. Au plan d'architecture, est-ce possible d'avoir les hauteurs de plancher à plafond existant et nouveau? C'est pour, entre autre, planifier la hauteur des nouvelles cloisons.

Réponse : Se référer à l'addenda A-01, section Questions et réponses pendant la période de soumission, item 11.

3. Au plan d'architecture, est-ce possible d'avoir les hauteurs de dalle à dalle (pontage)? C'est pour, entre autre, planifier la hauteur des nouvelles cloisons.

Réponse : Se référer à l'addenda A-01, section Questions et réponses pendant la période de soumission, item 12.

4. Au plan d'architecture A02, «D5» des Notes spécifiques – Démolition, il y a 5 références sur le plan qui ne sont pas sur des meubles, elles sont au plancher... Doivent-elles être là? Peut-être que ces cinq «D5» devraient-être «D6»? Veuillez clarifier svp.

Réponse : Se référer à l'addenda A-01, section Questions et réponses pendant la période de soumission, item 7.

5. Au plan d'architecture A05, «A7» des Notes spécifiques – Construction, il y a 1 référence sur le plan qui ne correspond à aucun meuble, symbole, équipement ou autre. C'est dans le local 134, Salle LC-MS. Elle est au plancher.... Doit-elle être là? Veuillez clarifier svp?

Réponse : Oui, cette note s'applique au local.

6. Au plan de construction A05, et sur les autres, il y a des meubles qui n'ont pas de référence selon les Légendes. Est-ce des meubles fabriqués par des experts en laboratoire ou bien des meubles qui peuvent être fabriqués par des ébénistes?

Réponse : Se référer au présent addenda à la section Dessins, item 1.3.

7. Si ce sont des meubles à fabriquer par des experts, avez-vous un produit à suggérer avec équivalent approuvé?

Réponse : Se référer au présent addenda à la section Dessins, item 1.3.

8. Au plan d'architecture A05, LÉGENDE PLAFOND, les nouveaux plafonds suspendus sont mentionnés être Type 1, 610 x 1220. Mais, au plan, on voit des tuiles de 305 x 1220. Pourriez-vous clarifier svp?

Réponse : Le format de base des tuiles de plafond est à couper selon la trame de plafond montrée aux plans.

9. Au plan d'architecture A06, LÉGENDE DE LA QUINCAILLERIE, Référence «Q1 : Porte ou tiroir avec verrou». Est-ce exact de penser que les portes et tiroirs identifiés seulement avec «verrou» s'incluent dans nos quantités de Q1? Sinon, quelle est la différence entre le «Q1 avec verrou» identifié en élévation et le «verrou»?

Réponse : Se référer au présent addenda à la section Dessins, item 2.1.

ARCHITECTURE :

DESSINS

1.0 Sur la feuille A01

- .1 Dans les notes générales, remplacer le titre « Notes générales – Construction (A05, A06, A07) » par le titre suivant :
« *Notes générales – Construction (A05, A06, A07, A08, A09, A10)* ».
- .2 Dans les notes générales, remplacer le titre « Notes générales – Construction plafond réfléchis (A05, A06, A07) » par le titre suivant :
« *Notes générales – Construction plafond réfléchis (A05, A07, A09)* ».
- .3 Aux notes générales – Construction (A05, A06, A07, A08, A09, A10), ajouter la note générale 16- suivante :
« *Sauf indications contraires, tous les mobiliers montrés sont à fournir et installer dans le cadre du présent projet. Se référer au devis section 12 35 53.13.* ».

2.0 Sur les feuilles A06, A08 et A10

- .1 À la légende de quincaillerie, remplacer la note Q1 par la note suivante :
« Fournir un verrou pour tous les tiroirs ou portes ayant la mention « verrou » ou Q1 ».

BISSON FORTIN ET ASSOCIÉS ARCHITECTES



Christian Bisson, architecte
CB/pmc

